



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3857

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Fédération Française de carrosserie - Industries et services (FFC) pour l'organisation de l'édition 2019 du salon Solutrans

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 4 novembre 2019**Délibération n° 2019-3857**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Fédération Française de carrosserie - Industries et services (FFC) pour l'organisation de l'édition 2019 du salon Solutrans**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Solutrans est le salon international des solutions de transport routier et urbain.

La 15^{ème} édition du salon Solutrans se tiendra à Eurexpo du 19 au 23 novembre 2019 et sera dédiée aux nouvelles grandes tendances du marché.

Le salon Solutrans, rassemblant les acteurs du transport routier et urbain, a pour objectif de créer des opportunités commerciales pour les entreprises locales. Ainsi, le salon valorise la dynamique économique de la filière transport sur l'agglomération lyonnaise.

La FFC, organisatrice de cet événement depuis 1999 à Lyon, sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation de l'édition 2019.

I - Objectifs

Le soutien de la Métropole au salon Solutrans s'inscrit dans le cadre de sa stratégie économique dédiée au tourisme d'affaires qui vise à fidéliser les grands salons professionnels et à favoriser la pérennisation d'événements sur l'agglomération, avec des retombées économiques directes pour les acteurs du tourisme d'affaires (hôtellerie, restauration, etc.).

Il s'agit en effet de conforter le positionnement de l'agglomération lyonnaise sur les salons et congrès mais aussi d'accompagner la politique de développement économique autour de la filière transport urbain de personnes et de marchandises, filière d'excellence du territoire.

La filière transports et mobilité de la région lyonnaise représente 80 000 emplois et un chiffre d'affaires de plus de 13 milliards d'euros ; elle s'articule autour de plus de 700 entreprises, 80 laboratoires, centres techniques et organismes de formation professionnelle, et du pôle de compétitivité CARA favorisant les programmes de recherches collaboratifs, l'accès à l'international et le développement d'affaires. Historiquement spécialisé dans l'industrie du transport, le territoire de la Métropole dispose aujourd'hui d'un écosystème complet autour des solutions de transport, qui lui permet de se positionner comme référence à l'échelle européenne en matière de transports et mobilité.

Dans ce cadre, la Métropole est sollicitée pour soutenir, en 2019, la FFC, à hauteur de 47 000 €, pour l'organisation du salon Solutrans, dont l'objectif est de :

- démontrer l'intérêt économique de la filière transport sur le territoire métropolitain,
- réconcilier les citoyens avec le transport routier et urbain, et leurs fonctionnalités, en apportant les preuves d'un transport porteur d'une économie durable et respectueuse de l'environnement,
- rassembler les grands acteurs de la filière,
- présenter les solutions pertinentes, les innovations et les opportunités d'affaires de la filière.

II - Compte-rendu et bilan des éditions antérieures

Le salon Solutrans est soutenu depuis 2007 par la Métropole, via le pôle de compétitivité CARA puis via la FFC.

Les éditions antérieures du salon Solutrans ont mobilisé tous les 2 ans l'ensemble de la filière transport routier et urbain. La dernière édition de 2017 a connu une fréquentation en hausse par rapport à 2015, avec plus de 48 000 visiteurs. Il s'agit du 4^{ème} plus grand salon professionnel organisé sur l'agglomération lyonnaise.

Le salon fédère l'ensemble de la filière des véhicules industriels et véhicules utilitaires légers : constructeurs (Iveco, Man, Mercedes, Scania, Volvo, Renault Trucks, etc.), carrossiers, équipementiers, etc.

Des conférences thématiques et des animations spécifiques sont organisées chaque jour ainsi que des essais de véhicules.

Des stands sont également dédiés à la formation et l'attractivité des métiers de la filière. La Métropole souhaite particulièrement soutenir la communication autour des formations initiale et continue de la filière transport sur le territoire métropolitain.

III - Présentation de l'édition 2019 et plan de financement prévisionnel

Par délibération n° 2017-2266 du 6 novembre 2017, le Conseil a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 47 000 € à la FFC, pour l'organisation de la 14^{ème} édition du Salon Solutrans.

La 15^{ème} édition du salon Solutrans aura lieu du 19 au 23 novembre 2019 à Eurexpo et 7 thèmes révélateurs des grandes tendances du marché rythmeront cette édition : infrastructures et véhicules, les défis de l'électrification ; de la connectivité à l'automatisation des véhicules, l'innovation pilotée par les données ; les véhicules utilitaires légers électriques, la solution aux enjeux de la logistique urbaine ; euro 6, gaz, électrique, hydrogène, les énergies en puissance ; les nouveaux modes de transport, quels impacts et conséquences ; les nouveaux enjeux de la logistique et leurs répercussions sur la filière transport ; les véhicules industriels et urbains : la formation initiale et l'emploi en mutation de la production à l'exploitation.

Le pays à l'honneur sera la Suède.

Le budget prévisionnel de la FFC pour le salon Solutrans 2019 est de 7,814 M€.

Il est proposé que la Métropole apporte son soutien sur les dépenses dédiées à la communication autour de Solutrans. Ces activités ont un impact direct sur la visibilité du territoire et participeront à son attractivité.

L'assiette éligible à la subvention est donc la suivante :

Charges	Montants (en €)	Produits	Montants (en €)
frais de communication	1 045 000	vente surface stands	998 000
		subvention Métropole de Lyon	47 000
Total	1 045 000		1 045 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 47 000 € à la FFC pour l'organisation de la manifestation en 2019 ;

Vu le dit dossier,

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 47 000 € au profit de la FCC pour l'organisation de l'édition 2019 du salon Solutrans,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la FCC définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2 - Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 47 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1574.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.